



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**30 MARS 2023**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2023-114**

**L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars** à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 23 mars 2023 s'est réuni Salle du Conseil , sous la présidence de Louis ALIOT.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, Mme Anaïs SABATINI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES.

**REPRESENTE(S)** : Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Edouard GEBHART , Michèle RICCI, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL , Jean-François MAILLOLS, ayant donné pouvoir à Frédéric GUILLAUMON , Marie-Christine MARCHESI, ayant donné pouvoir à Georges PUIG , Catherine SERRA, ayant donné pouvoir à Louis ALIOT , Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à Laurence PIGNIER , Charlotte CAILLIEZ, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT , Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Jean-Yves GATAULT , Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à André BONET , Jean-Luc ANTONIAZZI, ayant donné pouvoir à Florence MOLY , Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT , Chantal GOMBERT, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI , Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE , Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Sébastien MENARD

=====

**FONCIER - 14 rue des Cuirassiers - Convention de servitude au profit d'ENEDIS**

M. Charles PONS expose :

Mes chers collègues,

La société ENEDIS souhaite installer un câble électrique en façade avec raccordement au réseau existant, sur l'immeuble communal sis 14, rue des Cuirassiers.

Les caractéristiques de la servitude qu'ENEDIS sollicite, par le biais d'une convention sont les suivantes :

Fonds dominant :

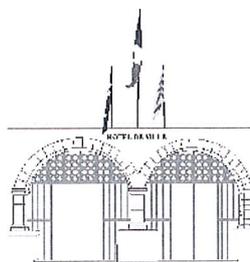
Il n'y a pas de fonds dominant, la servitude étant consentie dans l'intérêt d'un service public dont ENEDIS est gestionnaire

Fonds servant :

Parcelle bâtie cadastrée section **AH n° 211** sise **14 rue des Cuirassiers**

Caractéristiques de la servitude :

- Droit de passage réel et perpétuel d'un câble électrique en façade sur environ



- 22 mètres linéaires, son entretien et sa réparation par ENEDIS ou toutes entreprises dûment accréditées par elle,
- Redevance : Euro symbolique, comme évalué par France Domaine

Considérant que ce projet participe au renforcement du réseau de distribution publique d'électricité, le Conseil Municipal décide:

1. **D'APPROUVER** les termes de la convention de servitude ci-annexée.
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles, en la matière.

OÙ cet exposé,  
Le Conseil Municipal adopte :

42 POUR

13 ABSTENTION(S) : M. Jean-Marc PUJOL, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

=====  
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20230330-170616-DE-1-1

Accusé reçu le : **07 AVR. 2023**

Affiché le : **07 AVR. 2023**

M. Charles PONS, Pour le Maire l'Adjoint délégué

